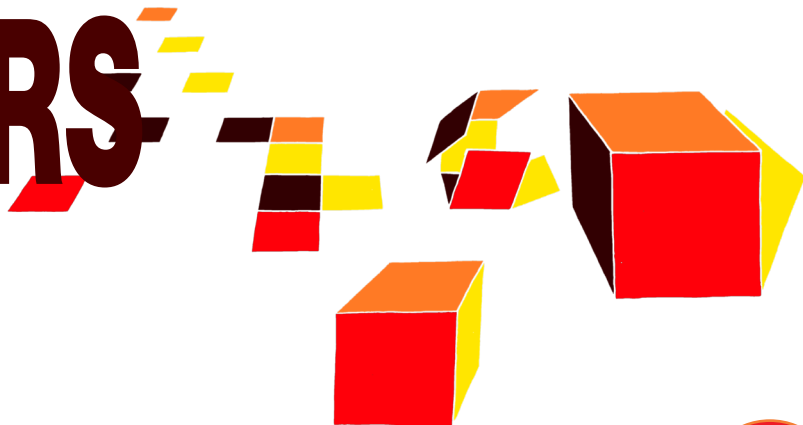


LES CAHIERS

UNIVERSITÉ
POPULAIRE
VILLENEUVE



2025

N°1

RENCONTRE AVEC
NICOLAS RIO
CO-AUTEUR DU LIVRE
« EN FINIR AVEC
LA DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE »
11 FÉVRIER 2025

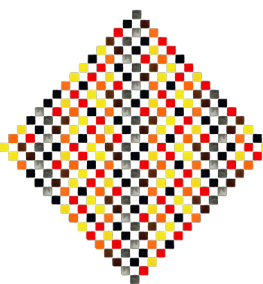


ÉDITORIAL

La rencontre que nous organisons aujourd'hui est partie de l'intérêt que nous avons trouvé dans la lecture de l'ouvrage de Nicolas Rio et Manon Loisel : « Pour en finir avec la démocratie participative ». Pendant de nombreuses années les auteurs de cet ouvrage ont accompagné et conseillé les collectivités territoriales qui souhaitaient mettre en place des dispositifs de « démocratie participative » ou de « participation des habitants ». Leur expérience les a amenés à la réflexion portée dans cet ouvrage.

Nous-même ici présents dans cette salle, nous sommes parfois des « acteurs », souvent des « sujets », parfois des « victimes » de ces dispositifs de « démocratie participative ». En tout cas, pour beaucoup l'espérance dans ces dispositifs n'a d'équivalent que leur déception face à sa mise en place, et notamment dans ce quartier.

L'objet de cette rencontre est de conduire un échange. Nous souhaitons simplement mélanger nos expertises. « L'expertise d'usage », la nôtre habitants ou habitantes de ce quartier... Et « l'expertise experte », celle de Nicolas accompagnateur de ces dispositifs



NICOLAS RIO

Manon Loisel et Nicolas Rio

Pour en finir avec la démocratie participative

PETITE
ENCYCLOPÉDIE
CRITIQUE

textuel

○ PRÉAMBULE UN

Même si le titre « En finir avec la démocratie participative » écrit avec Manon Loisel est un peu radical, parfois un peu provoc, il ne s'agit pas d'un pamphlet, écrit sur le mode « J'accuse » pour dénoncer tout un tas d'acteurs qu'ils soient élus, agents, consultants, ou citoyens. Nous avons écrit cet ouvrage pour partager nos doutes, comme des praticiens de l'action publique. Notre métier c'est d'accompagner les collectivités locales un peu partout en France, nous ne sommes pas des professionnels de la concertation citoyenne. Notre cœur de métier, ce n'est pas d'animer des réunions publiques ou d'organiser des conventions citoyennes. Nous sommes vraiment à côté de l'action publique et on s'intéresse à ce que cette démocratie participative produit sur les politiques publiques.

En fait, on a l'impression que tout cela ne produit pas grand-chose.

Pourquoi un tel engouement pour la démocratie participative alors que pour nous, sur le terrain, c'est plutôt un constat d'échec ou en tout cas des résultats en demi-teinte. Non seulement ça ne tient pas les promesses qui sont annoncées mais, **et c'est là-dessus que je veux mettre l'accent, parfois ça vient même accentuer le problème.** Ce qu'on présente comme remède est parfois pire que le mal qu'il est censé combattre !

PREMIÈRE INTERVENTION

○ PRÉAMBULE DEUX

Il faut vraiment lire le titre jusqu'au bout et ne pas s'arrêter à cet endroit-là. *(Il cache sur la couverture du livre le mot « participative » et le titre devient alors « Pour en finir avec la démocratie »)* On arrive effectivement à la conclusion qu'il vaut mieux en finir avec la démocratie participative et que, a minima, on propose un moratoire sur tous les dispositifs participatifs. Mais on a vraiment écrit ce livre pour remettre la question démocratique au centre du jeu et pour regarder ces dispositifs participatifs à l'aune de la question démocratique. Et la question est donc : est-ce que tout cet engouement pour la démocratie participative rend nos institutions plus démocratiques ? Est-ce qu'elle rend la fabrique de l'action publique plus démocratique ?

Et là-dessus nous sommes assez dubitatifs. Dubitatifs, mais pas complètement désespérés puisqu'on ne se contente pas de déconstruire cette fausse promesse de la démocratie participative. En fait la démocratie participative, est plutôt le symptôme de la crise démocratique que son remède !

Autant on arrive à la conclusion qu'il vaudrait mieux en finir, autant on se dit qu'il y a plein d'autres voies à explorer pour rendre l'action publique plus démocratique et que ce combat pour la démocratisation, mérite d'être mené et qu'il y a encore plein de choses à faire et c'est-ce qu'on essaie d'esquisser dans le livre. Et c'est là-dessus que je crois intéressant aussi d'ouvrir la discussion avec vous.



Est-ce que tout cet engouement pour la démocratie participative rend nos institutions plus démocratiques ?

○ DEUX CONSTATS SOUS LE SIGNE DE L'IMPUISSANCE

Pourquoi on arrive à cette conclusion ? Il y a principalement deux constats déterminants qui sont à chaque fois un constat d'impuissance.

Impuissance de la démocratie participative à faire entendre

Au lieu d'évaluer la démocratie participative pour ses résultats, sa capacité à démocratiser l'action publique, on finit par la considérer comme une fin en soi et on se focalise uniquement sur la méthode.

les inaudibles. Et impuissance de la démocratie participative à démocratiser l'action publique ou a minima, à en transformer le contenu, notamment pour le rendre plus juste et plus égalitaire. Parce qu'à notre sens, si la démocratie est ce bon vieux principe selon lequel une personne égale une voix, c'est aussi une promesse d'égalité, pas uniquement sur le processus, mais aussi sur le résultat. C'est un moyen qui doit permettre de rendre les politiques publiques plus justes et plus équitables.

Le problème, c'est qu'au lieu d'évaluer la démocratie participative pour ses résultats, sa capacité à démocratiser l'action publique, on finit par la considérer comme une fin en soi et on se focalise uniquement sur la méthode. Et quand on nous parle de démocratie participative, c'est pour nous détailler les différents dispositifs qui sont mis en place, les réunions qu'il y a, c'est pour se demander comment on va faire circuler la parole ? Comment on va faire pour que les gens viennent ? Comment on va faire contribuer, faire sortir des propositions ? Comment faire pour que la convention citoyenne qu'on vient de lancer, produise bien un rapport à la fin ? Et également la question de ce qu'on va faire de ce rapport ? Comment tout ça va nous transformer ? Toutes ces questions restent sans réponses parce qu'elles sont bien compliquées, mais aussi parce que ce n'est pas là-dessus qu'on concentre l'énergie.

Et quand on fait venir des professionnels de la participation, on les missionne pour animer les dispositifs. Et on considère

qu'une fois que le dispositif a produit son rapport, une fois qu'on a reçu le compte rendu d'un conseil de quartier, une fois qu'on a le résultat des votes d'un budget participatif, la mission est accomplie.

Nous considérons que la démocratie, ce n'est pas qu'une obligation de moyens, c'est aussi et surtout une obligation de résultat. Sinon, c'est comme si on organisait une élection et qu'on se disait : « Ah, c'est super, l'élection s'est bien passée, les bulletins de vote ont bien été livrés à temps dans tous les bureaux de vote. Il n'y a pas eu d'incident cependant, on ne va pas complètement suivre les résultats électoraux, parce qu'ils ne nous arrangent pas tout à fait ». En fait on se permettait de faire avec la démocratie participative ce qu'on ne se permettait pas de faire avec la démocratie représentative.

Depuis les dernières législatives, on se rend compte que la prise en compte des résultats des élections, est parfois plus compliquée. Mais en tout cas, cette focalisation sur l'animation du dispositif au détriment de ce que cela produit est un problème un peu systématique sur la démocratie participative.



○ TOUT ÇA POUR ÇA

Et c'est ce qui aboutit à une conclusion qu'on entend très souvent, à l'issue de ces démarches participatives ou quand on revient six mois après, un an après, c'est le « **tout ça pour ça** ». Et ce qui est intéressant, c'est de voir que « tout ça pour ça », est exprimé par les citoyens qui ont participé à ces démarches participatives, mais aussi par les agents, par les organisateurs de ces démarches, par les élus souvent de bonne foi, qui organisent ce type de

démarche.

Premier exemple de « tout ça pour ça ». Les cahiers de doléances dont on parle beaucoup aujourd'hui qui ont mobilisé beaucoup de monde, pour aller remplir ces cahiers dans les Mairies. Et finalement on n'en a rien fait.

Second exemple, la convention citoyenne pour le climat. C'était une très forte mobilisation, beaucoup d'intérêt des médias, de la société civile. Pour se rendre compte qu'il n'y a que 10 % des propositions qui sont reprises dans la loi « Climat et Résilience » et que les propositions qui ont été reprises sont aujourd'hui en train d'être détricotées une à une, au moment de leur mise en œuvre.

Mais on pourrait dire la même chose sur le **budget participatif**, et sur d'autres démarches plus locales.

○ LE BIAIS DE CONFIRMATION

Qu'on se comprenne bien, ça ne veut pas dire que ces démarches ne produisent rien. Le « Tout ça pour ça », ça ne veut pas dire ça n'a servi à rien. C'est plutôt la **disproportion entre la promesse de départ et le résultat à l'arrivée qui compte**. C'est ce qu'on appelle dans le livre le « **biais de confirmation** ». C'est-à-dire que les organisateurs ont tendance à ne retenir comme contenu de l'expression citoyenne, que ce qu'ils étaient prêts à entendre au départ. Ils vont souvent nous dire « *mais si regardez, on en retient beaucoup de choses. Il y a telle mesure qui a été fortement mise en avant par les citoyens qu'on a repris telle autre proposition qui est hyperintéressante* ». Mais souvent on s'aperçoit que ce sont des propositions qui étaient déjà dans les cartons portés par les services. Et mettre l'accent sur ce biais de confirmation, ça permet de pointer une ambiguïté de ces dispositifs participatifs parfois présentés comme une forme de contrepouvoir, alors

que ce n'est pas le cas ! Il y a d'autres formes de participation citoyenne, mobilisation citoyenne, notamment du côté de l'éducation populaire, qui pour nous relèvent d'un autre univers.

Avec Manon Loisel, on arrive à conclure qu'on a tendance à prendre la crise démocratique dans le mauvais sens, parce qu'on se focalise sur le manque d'expression des citoyens. Ce qui est commun à tous ces dispositifs, aussi divers soient-ils, c'est toujours de chercher à faire parler les citoyens. À vous la parole ! Donnez-nous votre avis ! Faites-nous des propositions ! Toujours, parlez, parlez ! C'est ça l'objectif des dispositifs. Or, on s'aperçoit que la plupart du temps, les citoyens, s'expriment déjà par plein de canaux différents, mais rarement dans le cadre de ces dispositifs institutionnels. Mais en faisant des pétitions, des réunions de quartier, des mobilisations collectives, en parlant avec leurs voisins, en s'exprimant dans les médias, etc.

Seulement 10 % des propositions citoyennes émises lors de la conférence sur le climat ont été retenues et reprises dans la loi « Climat et Résilience ».

Les citoyens, s'expriment déjà par plein de canaux différents, mais rarement dans le cadre de ces dispositifs institutionnels. Mais en faisant des pétitions, des réunions de quartier, des mobilisations collectives, en parlant avec leurs voisins, en s'exprimant dans les médias,

○ LA SURDITÉ DES INSTITUTIONS

Le problème ne vient pas d'un manque d'expression des citoyens, mais le problème vient plutôt d'une forme de surdité des institutions. Ce n'est pas que les citoyens ne s'expriment pas, c'est que du côté des collectivités locales, on n'arrive pas à les entendre. Et ce renversement, permet déjà de déplacer l'origine

Ce n'est pas que les citoyens ne s'expriment pas, c'est que du côté collectivités locales, on n'arrive pas à les entendre.

du problème et il faut donc arrêter de consacrer tous nos efforts à faire parler les citoyens et qu'il faut plutôt travailler la capacité d'écoute des institutions.

C'est là-dessus qu'il y a besoin d'être outillé. Il y a plein d'injustices vécues par les habitants qu'ils expriment et que côté collectivité, on a parfois du mal à voir parce **qu'on est de bonne foi, convaincus que les politiques qu'on porte pour les citoyens sont les plus justes possibles**. Et le premier réflexe, c'est de dire aux habitants : **vous vous trompez, on va vous démontrer en quoi ce qu'on fait est une politique juste**.

On propose dans le livre de rendre les institutions plus attentives aux injustices qui sont exprimées sur le terrain et qu'elles ne cherchent pas tout de suite à les résoudre, mais déjà à les prendre au sérieux, à bien les comprendre. Parce qu'il y a un décalage de perception entre les habitants qui les expriment et les agents publics ou les élus qui sont chargés de les résoudre.

○ L'ÉCOUTE OBLIGE

C'est une sorte de renversement qu'il faut opérer. Il faut arrêter de chercher à faire parler les citoyens, mais travailler la capacité d'écoute des institutions. On s'est beaucoup dit en écrivant le livre, autant faire

parler n'engage à rien (Il y a un côté un peu « cause toujours tu m'intéresses »), autant l'écoute oblige. On a pas mal tâtonné autour de cette formule de l'écoute. C'était par exemple, au moment de la commission Sauvé sur les abus sexuels dans l'église et de la CIIVISE sur l'inceste. J'avais été très marqué par tous les articles sur les auditions organisées dans le cadre de la CIIVISE, sur les victimes de l'inceste, les victimes directes, mais aussi les victimes indirectes et notamment les mères des enfants incestés qui s'était beaucoup exprimées dans ces réunions. On voyait la puissance transformatrice de ces témoignages.

On l'a écrit dans le livre, et on l'a fait relire avant la version finale et plusieurs lecteurs nous ont dit c'est sympa votre truc, sur **« l'écoute oblige »** mais qu'est ce qui nous garantit que ce n'est pas un vœu pieux ? Qu'est ce qui va rendre l'écoute opposable ? Et en fait en tournant un peu autour du sujet, il n'y a pas de secret.

○ LES CONTREPOUVOIRS

Pour nous c'est l'existence de contrepuvoir. Que ce soient les médias, que ce soient les acteurs associatifs, que ce soient les sciences sociales, ou la justice parfois. Toutes ces institutions qui se retrouvent un peu fragilisées en ce moment, c'est justement celles qui nous permettent de dépasser le **« biais de confirmation »**. Il s'agit de dire **« même si tu ne veux pas entendre, on a quand même des choses à te dire »**. La fameuse chanson des gilets jaunes, **« on est là, on est là. Et même si Macron ne le veut pas, on est là »**. Le grand débat ça a été aussi : **« Mais je ne comprends pas que les Gilets Jaunes ne soient pas là ? Ils ne sont pas venus à la Réunion, ils ne sont pas venus au grand débat ? Ils font des barbecues sur les ronds-points, mais quand on leur propose de s'exprimer, ils ne viennent pas »**. Pourtant nous savons que **les contrepuvoirs n'ont pas uniquement un rôle d'opposition, mais aussi un rôle de contribution**.

○ LA QUESTION DU FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITÉS

On travaille beaucoup sur le fonctionnement interne des collectivités. Nous pensons que c'est ce point qu'il faut transformer. Il faudrait que dans ce fonctionnement interne, on redonne plus de place aux débats contradictoires entre élus. Car on s'aperçoit que souvent les conseils municipaux sont devenus des caisses d'enregistrement, ces conseils où le débat n'existe plus vraiment. Alors comment redonner davantage de place au débat et davantage de place aux assemblées politiques ? Parce que ce sont elles qui, par leurs différences, permettent de faire entendre une diversité de points de vue. Et c'est aussi vrai du côté de l'administration. Comment on organise le débat contradictoire entre services ?

Il faudrait que dans ce fonctionnement interne, on redonne plus de place aux débats contradictoires entre élus. Car on s'aperçoit que souvent les conseils municipaux sont devenus des caisses d'enregistrement, ces conseils où le débat n'existe plus vraiment.

○ L'IMPUISSANCE À FAIRE ENTENDRE LES INAUDIBLES

Il y a un autre point qu'on entend moins. C'est le rapport de la démocratie participative aux inégalités politiques. On constate l'impuissance des démarches participatives à faire entendre les inaudibles et ça ne vous surprendra pas, parce qu'on sait que la plupart du temps, dans ces dispositifs participatifs, ce sont souvent les mêmes gens, le même profil de personnes qui viennent participer. Ce sont des profils qui correspondent à peu

près, je pense à la sociologie de cette salle, souvent plus diplômée, parfois aussi plus âgée, et plus rarement issue de minorités. Les élus, les agents et les consultants qui organisent ces dispositifs en sont bien conscients. Ils ont même inventé une expression qui s'appelle les TLM, qu'on reprend dans le livre, qui veut dire « **Toujours Les Mêmes** », ceux qu'on retrouve à toutes les réunions publiques mais qui sont aussi dans le conseil de quartier, qui portent des projets aux budgets participatifs, qui sont au conseil de développement, etc.

Le métier des agents consiste en grande partie à essayer de faire venir d'autres personnes en déployant plein de d'innovations, de trucs et astuces pour les faire venir. Et globalement, ça ne marche pas. Il y a une

sorte de plafond de verre dans l'élargissement des publics, un certain déficit de représentativité. On retrouve d'ailleurs ce plafond de verre jusque dans le format des conventions citoyennes. Certes il y a le tirage au sort, qui permet d'avoir une assemblée plus diverse et c'est un vrai progrès. Mais quand on regarde de plus près la répartition des prises de parole, quand on fait attention à qui va être écouté attentivement ? Qui va être renvoyé dans les roses, en disant « *mais attends, tu dis n'importe quoi, mais pourquoi t'es en colère ? Commence par parler calmement si tu veux qu'on écoute* ». Enfin toutes les techniques, j'imagine que vous les connaissez bien pour délégitimer un certain nombre de paroles.

Tout le monde est d'accord pour dire que la parole est confisquée et c'est un problème qu'il

faut le résoudre ! Mais la solution adoptée pour l'instant, c'est de démultiplier les formats et les techniques pour faire venir des gens nouveaux. Et comme cela ne fonctionne pas, finalement on fait avec ceux qui sont là. On le fait parce que malgré tout, ce sont des citoyens impliqués dans leur territoire, qui ont en plus fait l'effort de venir. On ne va pas leur dire désolé, mais rentrez chez vous parce que c'est d'autres profils qu'on voudrait entendre. Mais ce qui pose un problème en termes démocratique, c'est que, ces fameux TLM viennent à toutes les réunions publiques et ils ont pris le monopole de tous les dispositifs participatifs correspondant aux profils des citoyens qui sont les plus impliqués dans la vie démocratique en général. Mais c'est aussi ceux qui votent ! Et pour faire venir des abstentionnistes en réunion publique, il faut s'accrocher. On s'aperçoit souvent que les TLM ne sont pas seulement ceux qu'on retrouve

dans les réunions publiques, mais c'est aussi ceux qui sont les plus impliqués dans les associations locales. La difficulté c'est d'éviter qu'à notre corps défendant, tous ces dispositifs ne viennent renforcer les inégalités de représentation ?

En fait, le problème des dispositifs participatifs, c'est comme si on distribuait plusieurs bulletins de vote aux citoyens les plus impliqués et ce faisant, en donnant la parole à ceux qui la prenaient déjà, on invisibilise encore davantage celles et ceux qui étaient déjà en retrait.

Comment on fait pour que nos collectivités locales, nos élus, nos agents publics se préoccupent davantage de ceux qui passent inaperçus.

Il faut arrêter de chercher la représentativité et travailler davantage la redistribution. La redistribution de l'écoute, la redistribution de l'attention des pouvoirs publics. Comment fait-on pour que nos collectivités locales, nos élus, nos agents publics se préoccupent davantage de ceux qui passent inaperçus.

○ CHANGER L'OBJECTIF

Et c'est pour cette raison que nous arrivons à cette conclusion : comment faire pour éviter de renforcer les inégalités de représentation ? Pour nous, ça passe par changer d'objectif. Nous pensons qu'il faut arrêter de chercher la représentativité et travailler davantage la redistribution. La redistribution de l'écoute, la redistribution de l'attention des pouvoirs publics. Comment on fait pour que nos collectivités locales, nos élus, nos agents publics se préoccupent davantage de ceux qui passent inaperçus. Ce qu'on appelle dans le livre « les inaudibles », non pas parce qu'ils sont muets, souvent ils parlent, mais parce que côté pouvoirs publics, on n'arrive ni à les entendre, ni à les comprendre. Du coup, ils sont devenus inaudibles pour les pouvoirs publics.

Dans le livre, on raconte un peu les tentatives qu'on a faites autour de cette question. Dans une démarche qui s'appelait « les états généraux de la démocratie locale », dans une ville moyenne française. Et en fait, on a beaucoup poussé ce point-là dans notre dialogue avec la collectivité, notamment avec les élus, qui étaient très en faveur de la démocratie. Et ils ont bloqué là-dessus. Ils nous disaient : « *En fait, politiquement, c'est intenable. Vous êtes en train de dire qu'on s'engage, nous élus, agents publics, mais aussi citoyens et associations, à écouter en priorité les personnes qu'on entend le moins* ».

Et ils ont tiqué sur le « en priorité » en disant on ne peut pas donner priorité ! ça voudrait dire qu'on va devoir dire à ceux qui s'expriment déjà, qui sont aussi ceux qui votent : « *Désolé, mais maintenant on va essayer d'écouter ce qu'aurait à dire ceux qui auraient pu venir mais qui ne sont pas là* ». Cet effort redistributif est extrêmement compliqué à mettre en pratique. Il est compliqué pour les collectivités, mais il est aussi compliqué pour les agents publics et les acteurs associatifs.

Et c'est là-dessus aussi que je trouve ça serait intéressant d'engager la discussion.

INTERVENTIONS DE LA SALLE



○ HENRI, RETRAITÉ. ANCIEN DIRECTEUR DE MJC.

Je suis intéressé par cette notion de surdité des élus. Ce qui est paradoxal, c'est que la question de la surdité des élus, est devenue aujourd'hui le silence des inaudibles ! Ça s'est inversé puisqu'on argumente de plus en plus sur le fait que ceux qui parlent beaucoup, j'en fais partie, ne laissent pas la place aux inaudibles comme vous les appelez. De plus en plus, on nous explique que dans un quartier comme la Villeneuve, il y a 12 000 habitants. Lors d'une enquête sur le projet du Lac, il y a 600 personnes qui ont répondu négativement à la consultation de la métropole. Donc selon la puissance publique les nombreuses personnes qui n'ont pas répondu ont un avis qui doit être forcément différent de celui qui a été exprimé. C'est-à-dire qu'ils seraient plutôt favorables au projet. C'est comme ça qu'on analyse. Ça me semble un petit peu inquiétant !

Ce qui m'inquiète dans la question de la démocratie participative, c'est que c'est devenu un outil non pas simplement technique, c'est aussi un outil politique pour donner l'impression qu'on fait participer les gens. Et en même temps, c'est un outil

pour désamorcer toute velléité de parole. Vous avez cité l'éducation populaire. On peut parler des unions de quartier, de toute la vie associative qui existe à l'endroit où la parole est donnée, mais non pas à l'endroit où ces gens-là (les agents et élus) ont décidé qu'il fallait parler.

Et cette situation s'est installée dans cette ville. Mais ce n'est pas la seule, c'est un exemple parce qu'il y en a beaucoup d'autres qui vivent de la même façon. Et on a historiquement considéré que l'éducation populaire ou la vie associative pouvaient être des contrepouvoirs. Aujourd'hui, elles sont désagrégées, démontées. On est sur des quartiers populaires où on a fermé deux MJC et la vie associative est de plus en plus dégradée par le manque d'accompagnement et de soutien des élus. Donc je pense qu'il faut repartir de la question de la démocratie et puis arrêter de se poser la question de la participation. Mais plutôt se demander comment on fait vivre la démocratie ?

Je fais référence à la définition de Paul Ricoeur, où il faisait référence à la notion de conflit, de compromis et de nécessité de faire vivre les conflits pour

« Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage ».

Paul Ricoeur L'Idéologie et l'utopie, 1997

pouvoir avancer. On est loin de ça avec la démocratie participative, puisque la seule chose qu'on cherche, c'est de niveler au maximum. On a créé dans les quartiers les conseils citoyens indépendants qui ne sont pas indépendants, ils sont dépendants de la ville et ne représentent rien du tout. Et ça, c'est au détriment des unions de quartiers. Et on ferme des MJC, on ferme des associations, on ne subventionne plus celles qui parlent trop fort et ainsi de suite.



○ PAUL, ANCIEN ÉLU DE LA VILLE DE GRENOBLE ET REPRÉSENTANT UN MOUVEMENT POLITIQUE GO CITOYENNETÉ

Je trouve qu'on ne peut qu'être d'accord avec votre plaidoyer. Vous l'avez bien compris, on avait fondé beaucoup d'espoir dans le processus de démocratie participative qui a été mis en place par la majorité municipale de Piolle.

Aujourd'hui on fait le constat après un mandat et demi, que cela ne fonctionne pas. On est devant une difficulté, entre les TLM et les invisibles. Il me

semble qu'il faut qu'on avance sur deux pistes. À la fois mettre en place des processus de rencontre, d'écoute au niveau de la proximité. Mais il faut aussi mettre en place des structures institutionnelles qui permettent de prendre en compte ces paroles-là. Parce que l'une sans l'autre, ça ne fonctionne pas.

Je trouve que c'est très sain que la Ville de Grenoble vous ait confié cette mission. Est-ce que vous avez déjà des propositions à faire ? Je n'ai pas lu votre livre, mais est-ce que vous parlez du dispositif du RIC qui était un plaidoyer des gilets jaunes. Moi aussi j'y ai beaucoup cru. Le RIC, c'est le référendum d'initiative citoyenne, qui n'a quasiment pas été mis en place, sauf par des citoyens à Grenoble même si on en a peu parlé. Voilà je souhaite des précisions à la fois sur votre mission, et puis les propositions que vous faites dans votre livre.



○ **ISABELLE, HABITANTE DE LA VILLENEUVE MILITANTE AU PARTI COMMUNISTE**

J'aime bien réfléchir évidemment sur tous ces problèmes de démocratie. Je constate comme beaucoup, que c'est une promesse qui n'est pas tenue. Et je me demande si on réfléchit aux difficultés de réconcilier la démocratie électorale et les promesses de démocratie participative.

Je le dis parce que nous avons fait récemment sur le quartier une démarche revendicative pour que la rénovation du parc

prenne bien en compte ce que nous habitants pensions d'une mesure qui était proposée. La réponse qui nous a été faite, c'est que ce que nous dénoncions comme étant non souhaitable figurait dans le programme municipal de la majorité et qu'il fallait l'appliquer. Et ça, ça me paraît être un problème. Comment a été établi ce programme municipal ? Par l'ensemble des forces qui ont été élues, majoritaires dans le conseil municipal ? Est-ce qu'il y a eu, au moment de l'établissement de ce programme, une consultation large pour s'assurer que ces propositions correspondaient bien aux désirs des habitants ? Et puis, on peut penser aussi que dans la vie se présentent des problèmes et des situations qui infléchissent les propositions. Je pose cette question parce qu'on nous a répondu : *« on s'est engagé dans notre programme électoral, donc on ne peut pas revenir dessus »*.



○ **NICOLE, HABITANTE**

Je doute un peu qu'il y ait vraiment une volonté d'aller à la rencontre de ce qu'on appelle les invisibles ou de ceux et celles qui ne parlent pas. Je voudrais vous demander votre avis là-dessus. Parce que moi, en tant que membre d'une association, quand on va rencontrer les parents d'élèves à la sortie d'une école, quand on va rencontrer les gens qui se détendent au bord du lac... Franchement, je n'ai jamais été jetée, je n'ai jamais eu comme réponse : *« vous me posez une question, mais ça ne vous regarde pas ! Je n'ai pas envie de*

vous répondre ». C'est l'inverse ! Les gens sont contents qu'on leur demande leur avis, qu'on parle avec eux, etc. Personnellement, j'ai cette expérience.

Je l'ai eu encore tout récemment à propos de l'avis qu'on devait donner au commissaire enquêteur sur la rénovation du Parc de la Villeneuve. Je suis allé voir trois voisins. J'ai hésité mais je suis allée frapper à leur porte. Non seulement ils ne m'ont pas dit : *« mais de quoi tu te mêles, si on voulait répondre, on aurait répondu tout seuls »*. Ils m'ont remerciée de venir leur demander leur avis. Tous les trois. Ce ne sont pas des gens que je fréquente tous les jours. On est en bons termes mais c'est tout. Moi je me dis quand un commissaire enquêteur fait ses permanences de 14 heures à 16 heures, pourquoi ne va-t-il pas à la sortie des écoles par exemple, là où il y a tous les parents d'élèves ? Et là c'est représentatif, il y a pratiquement tout le monde. Pourquoi ne va-t-on pas dans les ateliers sociolinguistiques où on va avoir une population représentative de la population qui ne parle pas encore le français, etc.

Et quand on fait un panel citoyen composé de huit personnes, avec des volontaires tout un samedi ! Il ne faut pas s'étonner qu'on n'ait pas la population représentative. Qui peut se libérer tout un samedi quand on est sur la base du volontariat ? C'est évident qu'on n'aura pas une population représentative. Moi je me trompe peut-être, mais j'ai le sentiment qu'on ne met pas les bons moyens pour aller au-devant de l'ensemble de la population. Parce que je ne crois pas que la population refuse, de donner son avis en revanche elle n'est pas habituée à venir en réunion le soir. Elle n'est pas habituée à cette forme de consultation. Elle ne va pas passer en Mairie samedi pour aller voter sur le budget participatif.

REPONSES DE NICOLAS RIO

○ LA GUEULE DE BOIS DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

Je suis d'accord avec le constat d'échec. Nous sommes nombreux à être un peu déçus des espoirs que pouvait porter la démocratie participative. C'est ce qu'on appelle dans le livre la « **gueule**

de bois du nouveau démocratique ». Ce qu'on constate

depuis un an, qu'on fait un peu la tournée autour du bouquin, c'est que cette gueule de bois, est vraiment partagée de tous les côtés. Il n'y a pas d'un côté les citoyens qui seraient déçus et qui aurait l'impression de s'être fait avoir, et de l'autre des collectivités, élus et agents qui se diraient mais c'est génial, ça fonctionne très bien. Tout le monde a un peu mal à la tête et tout le monde se demande ce qu'il faut faire.

Alors la question qu'est-ce qu'on fait ? Le préalable c'est qu'on a **collectivement tous un peu notre part de responsabilité dans cet échec**, notamment sur cet effort redistributif, d'écouter en priorité celles et ceux qu'on entend le moins. En fait, pour que ça fonctionne, cela ne peut pas reposer uniquement sur les élus.

○ UN MORATOIRE

On fait une proposition de moratoire. Tout d'abord on ne va pas resolliciter une parole citoyenne tant qu'on ne s'est pas donné les moyens de la prendre en compte. Cela rejoint ce que vous disiez très justement, Madame. C'est que oui, les gens ne sont jamais contre le fait de donner leur avis. En revanche, ce qui finit par être un peu agaçant et qui suscite colère et défiance, c'est quand ils donnent leur avis et qu'ils ont le sentiment qu'en face, ils n'en font rien et ils s'assoient dessus. Quand on va les voir à chaque fois individuellement, la discussion est intéressante. Mais quand c'est la collectivité qui revient, le premier réflexe c'est de dire attendez, je ne comprends pas, vous êtes venus il y a six mois, vous êtes venus il y a cinq ans, Qu'est-ce que vous avez fait de ce que je vous ai raconté ? Et là, il y a une défiance.

○ L'ÉCOUTE OBLIGE

C'est pour ça que je reviens sur cette question de « l'écoute oblige ». À partir du moment où on demande à quelqu'un de s'exprimer, plus ou moins

implicitement, on s'engage à prendre en compte ce qui va être dit. Parfois on dit « *Ah, c'est bien de demander leur avis aux enfants* », on leur demande, puis dès qu'ils donnent un avis qui n'est pas raccord avec ce qu'on avait prévu, on leur dit désolé, mais on fera quand même ce que j'ai prévu. Moi je retiens que dans ces cas-là il valait mieux ne pas demander un avis.

Comment on se donne les moyens pour faire quelque chose de la parole ? Et je reviens sur la responsabilité de quelqu'un qui doit travailler à développer cette capacité d'écoute des institutions. Comment on aide nos institutions à être plus attentives ?

○ L'AIDE À LA REPRÉSENTATION

On voit en fait, dans le fonctionnement de l'action publique, qu'il y a beaucoup d'outils d'aide à la décision. Tout est fait pour aider les élus à décider et qu'il y a peu d'outils d'aide à la représentation. Or, pour nous, la fonction principale des élus, c'est de représenter leurs concitoyens. Et c'est pour ça que de notre point de vue les acteurs associatifs peuvent être un acteur d'aide à la représentation, à condition aussi de faire cet effort redistributif, que les médias locaux peuvent être aussi un outil d'aide à la représentation !

Et là-dessus, ça fait le lien avec ce que vous disiez madame, sur le fait qu'ils n'ont pas voulu revenir en arrière sur le projet du Lac parce que c'était dans le programme électoral. Comme vous, on a pas mal de problèmes avec l'objet « programme électoral » et on se demande si le programme est bien aidant pour la démocratie, surtout vu les taux de participation qu'il y a, c'est aussi lié. Est-ce qu'on considère que nos élus, sont là pour mettre en œuvre leur programme, avec un peu la figure de l'élus décideur ?

Dans le livre, on parle des « comités de pilotage » et nous disons qu'en fait, progressivement, on a réduit



l'élue à cette fonction de pilote de l'action publique. Or, pour que la démocratie fonctionne, l'élue est d'abord et avant tout **représentant de la population dans sa diversité**. Et c'est aussi pour ça qu'on a besoin des élus d'opposition. C'est aussi pour ça que dans la majorité, on n'a pas uniquement besoin des élus qui ont des fonctions exécutives. En fait, on s'aperçoit qu'aujourd'hui, si on n'est pas adjoint, si n'est pas maire ou adjoint, on se demande à quoi on sert dans un conseil municipal. Parce que c'est sûr que quand il s'agit de décider, on n'a pas grand-chose à décider. En revanche, quand il s'agit de représenter, là on a une fonction fondamentale.

○ SUR LE RIC ET PLUS GLOBALEMENT LA DÉMOCRATIE DIRECTE.

On a deux problèmes avec ça.

Le premier, c'est que le RIC peut être un progrès, mais on ne va pas pouvoir démultiplier les référendums d'initiative citoyenne. Quand on compare la somme de décisions qui sont prises en conseil municipal avec celles qu'on pourrait soumettre à référendum, il y a un décalage. Il ne faut pas mettre tous nos œufs dans le RIC.

Le deuxième problème qu'on a avec le RIC, est ce qu'il ne risque pas de se passer le même problème qu'avec les dispositifs participatifs, c'est-à-dire un renforcement des inégalités parce qu'on sait que le taux d'abstention est encore plus important pour les référendums que pour les élections, que la sociologie de l'abstention, est aussi discriminante là-dessus.

Il y a un peu le même risque de donner la parole à ceux qui savent se faire entendre dans les urnes et laisser les autres en retrait. Ceux qui s'abstiennent, et pourquoi ils s'abstiennent? Parce que, après avoir voté et s'être rendu compte qu'en fait ça ne changeait rien, une partie d'entre eux n'y croient plus.

C'est ce qui s'est passé à la suite du référendum européen. Faire des RIC tant qu'on n'a pas réussi à surmonter cette défiance-là et trouver les mécanismes pour garantir que l'issue de ce référendum va effectivement être prise en compte, c'est potentiellement un peu risqué.

○ SUR LA QUESTION DE LA SURDITÉ SÉLECTIVE.

C'est la tendance à utiliser la démocratie participative comme un outil pour désamorcer toute parole alternative. Là-dessus, il y a une image du chercheur Guillaume Gourgue qu'on aime bien. Il parle de « **démocratie d'élevage** » pour parler des dispositifs institutionnels de participation, à opposer à la « **démocratie sauvage** ». Et il y a un enjeu sur la manière dont on fait vivre cette « démocratie sauvage ». Sauf que le problème, c'est qu'une fois qu'on a dit ça, on se rend compte que c'est assez compliqué. Parce que par exemple, dans une MJC, c'est de la « démocratie d'élevage » ou c'est de la « démocratie sauvage »? Et on s'est aperçu aussi que progressivement, **le soutien à ces formes d'éducation populaire a mis ces associations sous une certaine forme de dépendance vis-à-vis des collectivités**. Donc peu à peu, ce qui était prévu pour être de la « démocratie sauvage » est devenu de la « démocratie d'élevage ». Et alors faut-il la soutenir ou faut-il au contraire redonner de la place à d'autres formes de mobilisation démocratique plus spontanée? On n'a pas la réponse, mais en tout cas on est convaincu que la question se pose.

On parle de « démocratie d'élevage » pour parler des dispositifs institutionnels de participation, à opposer à la « démocratie sauvage ». Et il y a un enjeu sur la manière dont on fait vivre cette « démocratie sauvage ».



○ NICOLAS, GRENOBLE ALPES COLLECTIF

Dans « Grenoble Alpes collectif » on part vraiment du constat de cette gueule de bois démocratique. Et nous disons d'accord avec la démocratie participative, mais on

en a marre de participer dans le vide et qu'une certaine catégorie de population ne soit jamais entendue, que même avec des biais statistiques de rééquilibrage, on n'arrive toujours pas.

À Grenoble, on essaye de lancer une liste citoyenne et participative avec l'idée qu'on arrive vraiment à faire fonctionner ces dispositifs qu'à partir du moment où ce sont des personnes qui ont vraiment ça dans le ventre et qui y croient à fond, qui les met en œuvre et qui ensuite vont au bout des démarches.

Le meilleur exemple c'est la ville de Poitiers où il y a une liste citoyenne

qui a gagné en 2020 et depuis, ils ont fait une première assemblée. Samedi, c'était la deuxième assemblée citoyenne. Ils ont fait du tirage au sort et on fait venir dans une assemblée une trentaine de personnes tirées au sort, une dizaine d'élus, une dizaine d'agents. Et avec ça, on arrive à prendre des décisions. Et ils ont pris des décisions sur les incivilités d'il y a deux ans. Et maintenant, le travail sur la précarité alimentaire. Et depuis deux ans, ils ont mis en place ce qui avait été décidé par l'assemblée.

En fait, ça dépend vraiment du pouvoir politique. Effectivement,

quand il y a des élus qui considèrent qu'ils peuvent prendre des décisions, qu'ils ont raison et qu'ils savent... On n'arrive pas à faire vivre des processus qui fonctionnent. Du coup, à Grenoble, on a lancé, une liste citoyenne et participative. C'est un collectif d'habitants et d'habitantes en dehors des partis politiques. On aimerait qu'il y ait des habitants de tous les quartiers de Grenoble qui puisse participer

à un collectif et décider ensemble comment répondre à nos besoins fondamentaux sur l'espace de la ville, voire de la métropole. Et un deuxième gros levier. On essaye vraiment d'aller vers la diversité et qu'il puisse y avoir des personnes impliquées de tous les quartiers, de tous les milieux sociaux, etc. Dans la liste elle-même, ce seront les personnes là qui seront élues directement !



Nicolas Rio : *Je peux faire juste une miniréaction du tac au tac, parce que je trouve que ça raconte bien le clivage qu'il y a aujourd'hui. Globalement, on est tous à peu près d'accord sur les constats, mais il y a deux conclusions différentes.*

○ DEUX CONCLUSIONS

Une première conclusion : si la démocratie participative ne marche pas, c'est parce qu'on n'en a pas fait assez et pas suffisamment bien. C'est comme ça que je comprends votre intervention et c'est vrai que nous, on y croit plus trop. Parce qu'on a regardé attentivement ceux qui avaient essayé de le faire plus, de le faire mieux et avec le plus de sincérité. Et on se rend compte qu'ils sont confrontés au **fameux plafond de verre structurel** qu'on évoquait tout à l'heure.

Seconde conclusion, nous défendons une option inverse. Plutôt que de vouloir fantasmer une démocratie participative qu'on n'arrive pas à faire advenir, ce serait plutôt d'essayer de **réparer notre démocratie représentative** ! D'être plus exigeant. En fait, on a besoin de représentants. Et c'est aussi par la représentation politique qu'on arrivera à réduire les inégalités politiques et les inégalités économiques et sociales que vous évoquez.



○ CLAIRE, HABITANTE DU QUARTIER



Il se trouve qu'on est en train de vivre en ce moment une résistance d'habitants à un futur chantier proposé par la ville. Et ça a illustré vraiment ce que vous disiez sur les TLM, et sur les

inaudibles. Et là ce qui est terrible c'est que la ville conteste la représentativité de ceux qui s'expriment et s'opposent mentionnant les voix, certainement plus nombreuses de ceux qui ne s'expriment pas. Parce que « *Qui ne dit mot consent* » dit-on et s'ils ne se sont pas exprimés, c'est qu'ils sont d'accord avec les propositions de la Ville et seuls

ceux qui ne sont pas d'accord avec la Ville vont s'exprimer. Les « inaudibles » étant forcément d'accord ! La solution que vous donnez, c'est de travailler l'écoute des institutionnels, alors il y a du boulot c'est sûr ! Le problème est vraiment là ! Si on se mobilise pour dire qu'on n'est pas d'accord, en face, c'est qu'il y a immédiatement un doute parce qu'on fait partie des TLM !



○ MILITANT ASSOCIATIF ET POLITIQUE HABITANT DE LA VILLENEUVE DEPUIS UNE QUARANTAINE D'ANNÉES.

Moi je ne suis pas entièrement d'accord avec ce que vous venez de dire. Moi je crois que dans la démocratie participative, il y a la promesse de donner du « **pouvoir d'agir** » et ça suppose que ceux qui l'organisent, acceptent de renoncer à une partie de leur pouvoir et acceptent

de prendre en compte ce qui est dit. Et comme cette volonté n'y est pas, on ne retient que ce qui valide des décisions déjà prises.

Il y a bien une question politique qui est posée. À quoi est-on prêt à renoncer et à donner au citoyen par rapport à son pouvoir d'agir ? J'ai souvenir d'avoir rencontré des responsables de la ville de Porto Alegre qui avaient mis en place il y a plus de 30 ans un budget participatif. Au début, il y a eu très peu de monde qui participait, mais à partir du moment où les gens se sont rendus compte que les décisions étaient mises en œuvre et que le budget se conformait à peu près à ce qui avait été discuté, il y a eu de plus en plus de monde jusqu'à atteindre 10, 15 % de la population. Un processus de discussion qui touche 10, 15 % de la population, ce serait un progrès considérable par rapport à la situation actuelle.

Vous avez dit « tout ça pour ça », s'il n'y a rien de concret au bout, on n'arrivera pas à convaincre la population de participer alors qu'elle pense que cela ne sert à rien.



○ RÉGIS, CITOYEN ENGAGÉ.

La démocratie participative, ça s'apprend, et je ne suis pas sûr que comme ça, entre la mairie et les citoyens lambda,

La démocratie ça ne s'apprend pas trop à l'école, on l'apprend sur le tas parce qu'on est impliqué dans un enjeu, dans des actions, par exemple le lac de la Villeneuve ou d'autres sujets.

même avec des dispositifs, la démocratie participative puisse se fabriquer. Je pense que c'est autour

des associations, des syndicats que cet apprentissage peut exister et ainsi s'entraîner à amender. Trop souvent, on est dans une situation où, soit on accepte, soit on refuse. Je pense qu'il faudrait revaloriser le pouvoir d'amendement, c'est-à-dire le pouvoir de modifier. Chacun coopère à une construction avec un enjeu. Souvent on ne voit que l'enjeu de la démocratie et on ne voit pas les objets pour lesquels on se mobilise. Et ça ne sert à rien parce qu'on se dit alors, je n'ai pas envie de discuter pour discuter. C'est paroles ! Paroles ! Ça ne sert à rien.

Et puis je voulais savoir qu'est-ce que vous pensez des votations suisses puisqu'il semble qu'il y a une participation plus ou moins grande selon les sujets et c'est peut-être intéressant. Est-ce que vous avez des exemples à l'étranger de participation, je dirais massive. On a entendu Porto Alegre, mais est-ce que vous avez d'autres exemples...

Le problème, c'est comment on arrive à faire de la démocratie à grande échelle parce que ça ne s'apprend pas trop à l'école, on l'apprend sur le tas parce qu'on est impliqué dans un enjeu, dans des actions, par exemple le lac de la Villeneuve ou d'autres sujets.

Dans la démocratie participative, il y a la promesse de donner du « pouvoir d'agir » et ça suppose que ceux qui l'organisent, acceptent de renoncer à une partie de leur pouvoir et acceptent de prendre en compte ce qui est dit. Et comme cette volonté n'y est pas, on ne retient que ce qui valide des décisions déjà prises.



○ ANNE FRANÇOISE, HABITANTE ET MILITANTE DEPUIS UN CERTAIN NOMBRE D'ANNÉES.

Je vais reprendre le thème de la votation dans le quartier, il y a une grande partie de la population qui n'a pas la nationalité française et qui du coup n'a pas le droit de s'exprimer. On parle des invisibles, alors ceux-là sont doublement invisibles. Et pourtant, comme l'a dit Nicole tout à l'heure, quand on va les voir directement, quand on discute avec eux, ils sont capables de nous donner des solutions, des idées, de nous dire oui, de nous dire non. Je pense que la votation, en tous les cas au niveau local, la votation me paraît quelque chose qui favoriserait peut-être la représentation des habitants de quartier comme les nôtres.



Nicolas Rio

En tout cas, juste pour réagir au tac au tac sur ce que vous dites madame ! Nous sommes parfois hallucinés de voir que le combat pour le droit de vote des étrangers a été remplacé par la mise en place d'une convention citoyenne sur tel ou tel sujet. C'est un peu réducteur comme équivalence. Mais parfois on a l'impression que la démocratie participative, nous fait abandonner certains combats qui restent complètement structurants.



○ GENEVIÈVE, ANCIENNE ENSEIGNANTE DANS LE QUARTIER

C'est vrai que pendant des années à Grenoble, on s'est battu pour qu'il y ait de la votation au niveau municipal et depuis un certain nombre d'années, bien que nous ayons un maire, disons de gauche, ça ne se fait plus. Pourquoi ? Je n'en sais rien !

Sur le quartier, on a fait un RIC. Moi je fais partie de ceux qui étaient contre la démolition des HLM et qui a été faite et qui a été très violente. On peut dire qu'on

s'est battu avec des inaudibles parce que c'étaient des gens qui étaient dans les logements et à qui on a dit, qu'il n'était pas question qu'on les relogé puisqu'on était en train de réhabiliter des logements et qu'il n'y avait pas de place pour eux. On leur a bien signifié qu'ils n'avaient pas les moyens d'être relogé ici. Alors que c'étaient encore des HLM alors que c'étaient des gens du quartier.

Nous avons fait un RIC ! Nous l'avons fait et nous avons gagné. Nous avons eu une votation importante. Près de 700 participants. On l'a fait au pied des immeubles. Il y avait beaucoup de gens.

Quand on voit à l'heure actuelle la crise du logement et quand on voit ce qui se passe, il ne faut pas oublier qu'à Grenoble, et dans l'agglomération il y a plus

de 3 000 personnes qui sont à la rue, qui dorment dehors et qui ont demandé un HLM ! Alors qu'il y a plein de logements vides vous mettez deux ou trois ans pour avoir un logement !

Et moi, je suis très en colère et violente. Les pauvres, allez voir ailleurs, mais pas sur notre quartier. Et ça, ça a été quand même d'une énorme violence. Et je suis aussi dans une association qui s'occupe des sans-papiers, je suis au cœur des problématiques dont on parle maintenant pour qu'on puisse être entendus.

Et sur le lac. Là aussi, c'est de la population qu'il s'agit, c'est le vivre, c'est du vivre ! Ce n'est pas des petits machins : voilà trois bancs qu'on va me donner... Mais ce sont des questions d'humanité, je dirais de liberté, égalité, fraternité.



Nicolas Rio

Merci pour ce témoignage. Je trouve que ça éclaire bien la discussion sur le RIC. Le RIC peut être un outil utile et nécessaire mais rarement suffisant à lui-même. Et il ne fonctionne que s'il s'adosse à d'autres formes de mobilisation citoyenne. Mais en tout cas, le recours au vote peut être un outil de mobilisation citoyenne, y compris dans une forme de face-à-face, de rapports de force avec les institutions. Ça, c'est certain. Et je trouve que votre exemple en donne une bonne illustration.



○ ALAIN HABITANT DU QUARTIER

Mon université c'est l'éducation populaire et la vie associative. J'ai tout appris là-dedans, je n'ai pas fait beaucoup d'études et je dois tout ce que je suis à ces mouvements-là de coopération, de fabrication et de réponses à des questions et à des problèmes.

Il y a une époque, où on disait **« mais que serait la France sans les associations »** ? Aujourd'hui ? Depuis plus de 30 ans à peu près, les associations en général, les associations d'éducation populaire en particulier, mais tout ce qu'on appelle la « société civile organisée » est taillé en croupières. Dans les années soixante, c'était le grand fleurissement, et il y avait aussi de la cogestion un peu partout entre les mouvements d'éducation populaire et l'État on cogérait des postes de permanents, on cogérait des financements publics et petit à petit, paradoxalement, depuis 81, les choses ont disparu et le soutien à la vie associative est en déperdition totale. Je me demande s'il n'y a pas une vraie volonté d'affaiblir

la représentation et la reconnaissance de la société civile organisée. Parce que justement c'est aussi dans son sein que s'entend la parole des inaudibles !

De nombreux élus nous disent en permanence la société civile organisée, c'est un écran entre les élus et la population. Oui, sans doute par moments, mais un écran, c'est aussi un endroit où on projette des choses et où on les voit mieux. Il y a des gens dans des associations qui s'expriment là et qui n'iront pas ailleurs. Donc c'est aussi un lieu d'expression, de formation, de maturation qui est en train de disparaître.

RÉPONSES DE NICOLAS RIO

○ LA QUESTION DU POUVOIR

Par rapport à ce que vous dites monsieur, je suis ravi que vous rameniez cette question du pouvoir et du partage du pouvoir. On s'est rendu compte en écrivant le livre, qu'en fait il y avait une forme de tabou à parler de pouvoir quand on parle de démocratie participative. Sauf que, parler démocratie sans parler pouvoir, ça pose problème. C'est là où on est d'accord avec la participation citoyenne, mais avec la démocratie participative ça devient problématique. On est sur cet enjeu de partage du pouvoir, ce que vous disiez aussi sur le pouvoir d'agir. En fait, on s'aperçoit, qu'il faut le prendre dans les deux sens. Pour qu'il y ait partage, il faut qu'il y en ait qui prennent, qui reçoivent, mais il faut aussi qu'il y en ait qui donnent.

○ EMPOWERMENT ET DISEMPOWERMENT

Dans ces 20 dernières années, on a beaucoup mis l'accent sur l'empowerment, le pouvoir d'agir des acteurs démunis. Mais pour que ça fonctionne, il faut aussi en parallèle parler de « disempowerment » des acteurs établis. Et dans le livre, on cite l'expérience d'ATD Quart-Monde et les travaux d'un chercheur qui s'appelle Alex Roy, qui travaille cette notion de « disempowerment ». Par exemple une façon de « disempowerment » les institutions, c'est de les inviter à lâcher la maîtrise du cadre de la discussion ! Parce que dans la démocratie participative c'est toujours l'institution qui maîtrise le cadre. Les conventions citoyennes par

exemple, il s'agit de faire entrer des citoyens tirés au sort dans le cadre de pensée des ministères et de l'appareil d'État. Or, l'enjeu, n'est pas là ! Il est plutôt de se demander comment on encourage ces hauts fonctionnaires à penser des politiques de transition écologique à hauteur de personnes précaires qui habitent dans le périurbain. Comment penser les zones à faible émission à hauteur d'une personne qui est dépendante de son vieux véhicule diesel d'occasion et qui n'a pas la ca-

L'empowerment désigne la capacité des individus et des collectifs à s'impliquer dans les décisions qui les concernent, en particulier pour sortir des situations de précarité ou de pauvreté. On parle aussi d'empouvoirement !

pacité d'acheter un véhicule neuf. C'est un exercice d'inversion de point de vue, qui s'il est joué jusqu'au bout et sérieusement, peut-être une forme, un des outils parmi d'autres de rééquilibrage du pouvoir. En tout cas, cette question qui nous obsède : comment outiller le « disempowerment » ?

○ L'INSTRUMENTALISATION DES INAUDIBLES

Sur le récit de la mobilisation autour Lac. Il y a une forme d'instrumentalisation des inaudibles. Je ne sais pas si je reformule bien ce que ce que vous dites. Mais en vous écoutant, je me dis mais au fond, c'est un peu le jeu de la démocratie. On passe son temps à invoquer la majorité silencieuse pour lui faire dire ce qu'on a envie. L'instrumentalisation en tant que telle, ne me semble pas si problématique que ça. L'important c'est qu'elle soit réciproque et qu'il y ait différents acteurs en présence qui vont chercher à instrumentaliser, ces inaudibles !

Je reviens sur l'importance de la place du contradictoire dans l'action publique, de dire « attendez-vous leur faite dire ça ! » « Moi

je ne suis pas du tout d'accord. Je pense qu'en fait ils pensent le contraire ». Et à partir du moment où il y a contradiction, on arrive à la question : D'accord alors prouve le ! Pourquoi tu penses que les inaudibles portent tel ou tel point de vue... La question c'est comment on le fait ! Mais je vous rejoins complètement. Nous, on croit beaucoup à la place du conflit dans la fabrique de l'action publique et je vous trouve un peu dur sur Grenoble parce que...



○ UNE PERSONNE

Vous n'avez pas vécu à Grenoble ? On a été masqué pendant 9 ans...

○ NICOLAS

Là où ça m'interpelle, c'est qu'on a l'impression qu'en France, Grenoble un des territoires, qui accorde le plus de place aux conflits, dans l'action publique par exemple. À l'occasion de la sortie du livre, on met beaucoup l'accent sur l'importance du conflit. Comment justement par la confrontation de point de vue, on va mener l'enquête pour se demander ce que pensent les inaudibles ? L'enjeu c'est de savoir aussi ce qu'ils vivent et comment on va donner à voir ce qu'ils vivent, comment on va faire alliance avec eux pour que progressivement eux aussi prennent la parole pour qu'en leur propre nom, ils puissent dire ce qu'ils ont à défendre. On développe beaucoup cette idée dans le livre. Sur la Ville de Grenoble, ce n'est pas un hasard si cela fait la troisième fois que je viens à Grenoble pour parler de ce livre, alors que par exemple, on n'a jamais été invité à Nantes ! Alors que Nantes se veut en pointe sur la question démocratique. Mais à Nantes et dans l'Ouest en général, la culture du consensus, l'obsession du consensus, est encore plus forte qu'ici.

Que vous soyez insatisfaits de la situation, ça, je le comprends parfaitement.



○ BAHJA HABITANTE DU QUARTIER

J'ai assisté à des réunions dans les premières années de cette majorité, dans les quartiers populaires, dont une qui s'est passée à la salle 150 et une autre sur le quartier Teisseire. Et il y avait des parents de la diversité, qui s'inquiétaient des fermetures des clubs sportifs parce qu'il y avait beaucoup d'enfants licenciés, que ça permettait vraiment à des parents d'avoir des espaces sécurisés pour leurs enfants, où il y a une activité, où il y a des entraîneurs etc., etc. La réponse ferme de l'élue, sans cligner des yeux de l'élue : « Oui, Madame, je ferme le club de Teisseire, j'assume. Pas de discussion ». J'y étais, on ne me l'a pas raconté !

Franchement, merci pour ce que vous nous dites sur la question de la participation, c'est juste un régal. C'est vrai, mais vous venez neuf ans après. C'est-à-dire qu'on a ramassé ! La gueule du bois trois ans ! Quatre ans ! J'ai du mal parce que je suis une citoyenne. Bien sûr, je n'ai plus confiance parce qu'on a joué le jeu ! On a participé à des réunions, on était en masse. La Maison de la culture était pleine, mais on a rapidement découvert que tout était ficelé et il n'y avait même pas la forme pour le dire.

Oui, ça c'est une vérité, on l'a vécue ! On ne l'a pas rêvé. Même pas dans la forme, la majorité actuelle à amener les populations, des quartiers populaires à tomber en désamour de leur propre quartier. Si la majorité d'entre nous pouvait vendre et fuir, ils le feraient. J'ai du mal et du coup, je suis peut-être suspicieuse. Je me dis Il y a quelqu'un de super intéressant sur ces questions de la participation, de la démocratie participative... Ça m'intéresse. Mais en même temps, j'avais envie de vous dire mais qu'est-ce que vous faites là ?

C'est ça ! Au fait, je me dis si les gens de valeur comme vous qui ont réfléchi sur ces questions hyperimportantes viennent nous expliquer que peut-être nous aussi, on utiliserait où en instrumentaliserait les inaudibles, parce que c'est ça qu'on nous dit ! Cela fait réfléchir mais j'étais dans une réunion où une élue a dit « *oui mais vous n'êtes pas les bons habitants !* » Nous, on est à la Ville-neuve depuis des siècles. Nos enfants ont grandi dans les écoles, dans le parc, au moment où les écoles n'étaient pas fermées. D'où elle vient elle, pour me dire que moi je ne suis pas la bonne habitante ? Et là je ne parle pas de choses abstraites.

J'aurais adoré être avec vous dans un amphi et discuter tranquillement de ce que vous écrivez. Mais là nous sommes dans le basique, dans le concret des jours et c'est dur.

J'entends par exemple quand vous parlez la « démocratie d'élevage » je me dis est ce que vous n'êtes pas là pour nous expliquer qu'on a notre part de responsabilité et de justifier ainsi les neuf ans qui se sont passés sur nos dos ! Alors qu'on est de cette même obédience ! C'est ça le pire !

Quand vous dites qu'on a oublié ! C'est vrai on a oublié la question de la réelle participation. On est passé à quelque chose de l'ordre de l'injonction et on s'est attardé sur la méthode. Mais dans le fond, on n'est pas débiles ! Comment quelque chose qui est de l'ordre de la philosophie ! La participation des gens, c'est une philosophie ! Comment on peut juste s'intéresser aux post-it ! Que dans les

Les populations, des quartiers populaires sont tombés en désamour de leur propre quartier. Si la majorité d'entre nous pouvait vendre et fuir, ils le feraient.

J'étais dans une réunion où une élue a dit « oui mais vous n'êtes pas les bons habitants ! »

centres sociaux on se trompe et qu'on fasse une injonction à la parole ! Oui c'est possible on peut toujours répliquer, ce n'est pas terrible allez vous former. Mais là, on ne peut pas juste aujourd'hui venir nous expliquer : « *Oui mais au fait, on se réveille au bout de neuf ans !* »

Excusez-moi.

Je fais partie des personnes qui on dit mais calmez-vous !

○ NICOLAS RIO

Au contraire je vous remercie pour votre intervention. Je trouve qu'elle en plein dans le sujet, juste pour qu'il n'y ait d'ambiguïté sur ma posture. Je ne viens pas pour justifier quoi que ce soit ici, et je ne suis pas ce soir, envoyé par la ville. Je suis chargé par la ville dans le cadre d'une mission qui a son propre périmètre et sur lequel en gros, je viens raconter dans les salles de la ville, de la mairie, les mêmes éléments que ce que je vous ai raconté là. Je ne cherche pas à justifier ou à défendre tel ou tel acteur, mais plutôt à dire : « *En fait, ce que vous décrivez ici, je ne sais pas dans quelle mesure c'est vrai* »,

En revanche on essaie au-delà du caractère plus ou moins sincère ou constructif de tel ou tel acteur, d'arriver à identifier des plafonds de verre. C'est pour ça que j'ai utilisé cette expression à plusieurs reprises, parce qu'en fait, on se cogne tous un peu là-dessus et à la fin, ça finit par faire mal. Ce que vous dites on le ressent aussi ! En fait quand on se cogne, une fois, puis une deuxième fois, puis une troisième fois, et qu'à chaque fois ça se termine de la même façon, à la fin, cela ne produit que de la résignation. Et on voit bien en ce moment où la résignation nous mène. Je pense que là-dessus, on est tous d'accord pour dire l'enjeu c'est de se retrousser les manches et de voir ce qu'on peut, faire.



○ QUESTION DE LA SALLE

Est-ce que vous pouvez nous préciser quelle est exactement votre mission pour la ville, à un an des municipales ?

○ NICOLAS RIO

Le métier de consultant est un métier où on passe son temps à être instrumentalisés et d'une certaine manière, on est instrumentalisés par la ville. Mais on est aussi instrumentalisés par vous ici, en venant faire une conférence ! On essaye de trouver des formes d'équidistance dans les instrumentalisation respectives. C'est pour ça que pour moi, ce temps, ce soir, est vraiment important. Et que je suis ravi de vous entendre.

Moi, ce que j'essaie de faire dans cette mission, c'est la même chose que ce que je suis en train de faire avec vous : partager les constats qu'on dresse dans le livre. Proposer cette façon renversée de prendre le problème, et dire en fait arrêter d'être obsédés par « *faire parler, faire parler* », alors que pour l'instant nous n'avons pas la capacité de prendre en compte cette parole. Travaillez plutôt sur votre fonctionnement interne à la ville pour voir comment vous arrivez à développer votre capacité d'écoute, votre capacité de prise en compte dans un contexte où on sait que les budgets sont limités ! Et effectivement nous sommes déjà presque en précampagne électorale.

On sait que le contexte n'est pas simple et nous voulons en tout cas amener cette réflexion-là. Après, est-ce qu'elle portera ses fruits ? Est-ce qu'ils s'en saisiront ? Ça, je n'en sais rien.

Et après, il y a d'autres propositions plus radicales qu'on fait dans le livre. Et là, effectivement, elles ne rentrent pas dans le cadre de la mission qui m'est confiée.

○ LES VOTATIONS SUISSES

La question sur les votations citoyennes en Suisse. Ça, c'est une autre surprise qu'on a eue dans la sortie du livre. On a étrangement été plusieurs fois sollicité par des Suisses pour venir présenter le livre. Parce qu'en fait, là où nous, en France, on a tendance à fantasmer, sur les votations citoyennes, eux ont tendance à fantasmer sur les conventions citoyennes. Ils disent qu'on voit bien toutes les limites des votations citoyennes, on voit qu'on n'arrive pas à faire avancer. Pourquoi ? Parce qu'en fait, comme il y a un vote mais qu'il n'y a pas d'encadrement de la campagne, il y a des millions qui sont déversés par tout un tas de lobbies pour influencer l'issue

Travaillez plutôt sur votre fonctionnement interne à la ville pour voir comment vous arrivez à développer votre capacité d'écoute, votre capacité de prise en compte dans un contexte où on sait que les budgets sont limités !

des votes. Par exemple tous les six mois, ils ont une votation sur la sécurité sociale et tous les six mois c'est un échec. Parce qu'en fait les lobbies de l'industrie pharmaceutique, des mutuelles etc. sont tellement puissants et impliqués dans ces campagnes, qu'à la fin ils finissent par emporter

le morceau. Donc pour l'expérience suisse qu'on a vue que de loin, me conforte plutôt dans cette idée qu'il y a un enjeu de continuer à travailler notre démocratie représentative et à rendre nos institutions propres.

À GRENOBLE : UNE DÉMOCRATIE LOCALE À PLUSIEURS DIMENSIONS

La Ville de Grenoble souhaite dynamiser la vie démocratique locale grâce à la mobilisation des différent-es acteur-trices concerné-es ou intéressé-es par la chose publique : citoyen-nes, habitant-es, usager-ères, élu-es, services municipaux, associations, collectifs, professionnel-les, expert-es. Cette diversité est source de richesse et d'intelligence collective.

La Ville de Grenoble souhaite enrichir et développer les différentes dimensions de la démocratie locale.

► La démocratie représentative

Permet d'exprimer la volonté générale par l'intermédiaire de représentant-es élu-es au suffrage universel à qui les citoyen-nes délèguent leurs pouvoirs. Concrètement, ce sont les Grenoblois-es inscrit-es sur les listes électorales qui, tous les six ans, élisent leurs représentant-es qui forment alors le Conseil municipal. Ce sont les membres de ce Conseil qui décident de l'action municipale au travers du vote des délibérations. Il existe d'autres systèmes représentatifs. On peut citer par exemple les parents d'élèves qui participent aux Conseils d'école ou les élections au sein des associations.

► La démocratie d'interpellation

Permet à tout-e citoyen-e de susciter le débat autour de projets portés par la Ville mais aussi de faire émerger dans l'espace public des sujets qui n'étaient pas prévus dans l'agenda des politiques publiques, ou de demander des comptes à ses représentant-es, sous des formes plus ou moins formelles.

► La démocratie directe

Permet aux citoyen-nes d'exercer directement leur pouvoir sans l'intermédiaire de représentant-es. Ainsi, les citoyen-nes sont à la fois à l'initiative des projets et décident ou non de leur réalisation.

► La démocratie coopérative

La démocratie coopérative consiste à proposer aux personnes d'agir concrètement en modifiant leur cadre de vie et les services publics, les considérant comme un-e acteur-trice à part entière, à l'initiative de solutions possibles. La coopération implique une entente entre les parties prenantes qui dépasse les notions de client-e ou bénéficiaire, au profit d'une participation active en vue d'un projet commun.

► La démocratie participative

Vise à favoriser l'implication directe du plus grand nombre de citoyen-nes concernés dans le gouvernement des affaires publiques. Il est essentiel au lan-

cement de tout processus participatif de s'interroger sur les acteur-trices concernés par la démarche engagée en fonction de son périmètre territorial et/ou de sa thématique.

Ces différentes dimensions se complètent, parfois entrent en contradiction apparente, mais contribuent toutes à la vitalité démocratique locale.

► Des équipes multiples au service de la vie démocratique locale

Ces multiples dimensions de la démocratie locale sont animées par de nombreux agent-es au sein de plusieurs services. Il s'agit d'abord de la mission démocratie locale, dédiée au développement et à l'animation transversale des dispositifs, et du lien avec les autres services concernés. La Direction de l'Action Territoriale joue également un rôle essentiel : grâce à son maillage territorial (Maisons des habitant-es) et à ses agent-es de terrain (agents de développement local notamment), elle anime la vie démocratique au plus près des habitant-es.

De nombreux autres services sont aussi concernés de près par l'animation de la démocratie locale : direction de la relation citoyenne, direction éducation jeunesse, direction de l'urbanisme et de l'aménagement, direction alimentation, nature et cadre de vie, direction des affaires culturelles...

UNE PROPOSITION À PARTAGER

C'est une proposition que je voulais partager avec vous, plus radicale, et je serais curieux de voir quelles réactions elle suscite.

○ DONNER DU POIDS POLITIQUE AUX INAUDIBLES

On s'est questionnés en conclusion du livre et si on veut faire cet effort redistributif de l'écoute, si on veut écouter en priorité les personnes qu'on entend le moins, pour que ça marche, en termes de rapport de force, il faut donner du poids politique aux inaudibles. Évidemment c'est plus facile à dire qu'à faire.

Le problème c'est que dans notre démocratie électorale, l'abstention n'a aucune existence. On la regrette le soir et le lendemain de l'élection avec des larmes de crocodile. Et puis après on passe cinq ans, six ans à faire comme si les abstentionnistes n'existaient pas. Parce qu'ils ont beau être le premier parti de France, ils ne sont représentés dans aucune assemblée politique, ni au Parlement, ni au conseil municipal.

○ QUAND ON REVIENT AU TIRAGE AU SORT

Et c'est ça, à notre sens, qu'il faut changer. Et voici la proposition que nous faisons : Il faut que les assemblées désignées par l'élection soient proportionnelles à l'abstention.

Par exemple, s'il y a 40 % d'abstention, il n'y a que 60 % de l'Assemblée qui est désignée par l'élection. Il n'y a que 60 % des représentants qui sont élus et qui seront présents dans les assemblées. Qu'est-ce qu'on fait des 40 % qui restent ? Alors même si nous ne sommes pas fans du tirage au sort, on se dit là ça peut quand même être utile ! Là on pourrait fournir ces 40 % de postes restants par tirage au sort. C'est ce qu'on garde des conventions citoyennes. L'intérêt du tirage au sort, c'est qu'il permet d'organiser une forme de parité sociale comme on a organisé la parité femmes hommes à l'Assemblée. Dans ce cas la parité serait organisée non pas au départ, mais à l'arrivée ! Il faudrait s'assurer qu'à la fin on ait des assemblées qui soient plus représentatives ! Et donc on aurait recours au tirage au sort pour que l'Assemblée dans son ensemble, élus plus tirés au sort, soit la plus représentative possible.

Le tirage au sort pourrait servir de correctif au déficit de représentativité de nos assemblées élues.

Actuellement dans nos assemblées élues, nous avons une surreprésentation des plus diplômées, des plus âgés et une sous-représentation des plus jeunes, des minorités racisées et des sans diplôme. Dans ce cas on ira tirer au sort essentiellement des ouvriers, essentiellement des personnes racisées, essentiellement des personnes plus jeunes, pour que quand on additionne les tirés au sort et les élus, ça soit le plus représentatif possible.

○ UNE SEULE ASSEMBLÉE AVEC DES ÉLUS ET DES TIRÉS AU SORT

Le but n'est pas de faire une assemblée parallèle, il n'y aurait pas l'assemblée élue d'un côté qui aurait vraiment le pouvoir et l'assemblée tirée au sort qui ferait les coloriations pendant que les décisions se prennent. Il n'y aurait qu'un seul et unique conseil municipal, qu'une seule et unique assemblée dont tous les titulaires seraient des représentants de la population. Simplement il y en aura qui seront désignés par l'élection et il y en aura qui auront été désignés par le tirage au sort. De notre point de vue il s'agit de remettre l'élection à sa place et de rappeler qu'en fait, être élu, ce n'est pas une fonction, être élu, c'est un mécanisme de désignation. La fonction, c'est d'être représentant.

○ UNE PROPOSITION POUR LES ASSOCIATIONS ?

Voilà la proposition qu'on fait, ça vaut pour les assemblées politiques, mais on en discutait avec pas mal d'acteurs associatifs et potentiellement, on pourrait aussi l'appliquer dans le fonctionnement associatif parce qu'on sait que les CA d'association, sont rarement beaucoup plus représentatifs que nos assemblées élues.

Alors, en fait, il y a l'élection qu'on connaît avec des listes candidates qui donnent lieu à l'élection et juste le jour de l'élection, on sait non seulement qui va avoir combien de sièges, mais on sait quelle est la taille du gâteau d'ensemble à se répartir. Et donc s'il y a 60 % de participation, il n'y a que 60 % des sièges à répartir. Les 40 % restant seront tirés au sort ! Mais on ne va pas tirer les gens au sort sur le critère de la participation au vote ! Est-ce que vous avez voté ou est-ce que vous vous êtes abstenu ? Non mais on fera, comme pour les conventions citoyennes, on ira sélectionner sur la base du niveau de diplôme par exemple, ou du niveau de revenu, ou sur la base de l'âge. Et c'est sur

ces bases-là qu'on arrivera à avoir des assemblées plus représentatives.

Ce qu'on aime bien avec cette proposition, c'est qu'elle pose frontalement la question que vous posiez, Madame tout à l'heure, de dire mais au fond, est-ce que réellement on a envie de donner du poids politique aux inaudibles ? Est-ce qu'on est prêt à mettre en pratique le principe démocratique d'une personne égale une voix ? Alors que ça fait des décennies, voire des siècles, qu'on a pris l'habitude de faire comme si les abstentionnistes n'existaient pas ! Et finalement, pour ceux qui votent, ce n'est pas plus mal. Certes c'est une sacrée prise de risque, mais cela renvoie à chacun ce que signifie jouer le jeu démocratique jusqu'au bout.

○ GILLES UNION DE QUARTIER.

Votre dispositif est très séduisant. Simplement, on se heurte aux difficultés suivantes. D'abord, quand on tire les gens au sort et qu'on va après leur dire : vous avez été tiré au sort, vous devez venir à l'Assemblée nationale, il y en a beaucoup qui vont dire non, je ne peux pas ! Alors on recommencera un tirage au sort et il risque d'y avoir des biais qui seront introduits dans la sélection des personnes.

Autre question sur les minorités racisées, on le sait en France il n'y a pas statistiques ethniques. Donc comment on va faire pour tirer au sort des personnes de cette catégorie ? Ça va être un vrai problème. Je signale juste ça, mais votre proposition est séduisante

○ ANNE FRANÇOISE

Ce système semble parfait. Mais comment va-t-on s'assurer que les personnes ont été tirées au sort, qui n'ont pas du tout l'habitude de parler, même des fois au sein d'une association, pouvoir s'exprimer et vont pouvoir être écoutées ?

○ HENRI

L'expérience de Poitiers est quand même différente et intéressante. À Poitiers, il y a une assemblée de citoyens avec des personnes tirées au sort, des représentants d'associations et des élus. Je ne connais pas la régularité de leurs réunions, mais ils ont à leur disposition tous les sujets de la ville et les associations sont présentes, les élus sont présents et il y a des tirés au sort. On a vu aussi l'expérience à la Métropole ici, avec la convention citoyenne sur le climat, où 98 % des propositions de la convention citoyenne ont été votées par le Conseil métropolitain. Donc, il y a aussi des expériences où le tirage au sort peut servir. Mais il faut accepter l'idée qu'autour des gens tirés au sort, il y ait un espace de formation, qu'il y a des gens accompagnent et que ça puisse travailler de cette manière-là.

EN QUOI CONSISTE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE ET POPULAIRE DE POITIERS

L'ACP peut être résumée en 4 mots

► Échanger, Co construire, Décider, Voter

Et fait intervenir 4 publics :

► Des personnes tirées au sort, des élus et élues, des agentes et agents, des volontaires

L'Assemblée citoyenne et populaire est une instance de débat et de décision, ouverte à toutes les citoyennes et tous les citoyens de la Ville de Poitiers. Son fonctionnement s'appuie sur le principe fondamental de co-construction entre citoyens, élus et agents de la collectivité. L'Assemblée est autonome pour se saisir d'un sujet, en débattre et voter des propositions qui seront soumises au Conseil municipal.

Cette instance a une composition fluide.

- Elle est composée d'une base de 50 habitantes et habitants tirés au sort.
- Cette base est complétée par toutes les personnes volontaires qui souhaitent participer lors des différentes sessions de travail.
- Entre les journées grand public, le comité de méthodologie, chargé de l'organisation, prépare l'animation, la logistique, l'ingénierie de projet, les sessions de travail du groupe de propositions et de l'Assemblée. Ce comité n'intervient pas sur le fond et est composé de 3 citoyennes et citoyens volontaires parmi les tirés au sort ainsi que de 3 élues et élus et 3 agentes et agents.

L'Assemblée citoyenne et populaire est pensée comme une expérimentation qui sera évaluée tout au long du processus. À l'échelle d'une ville comme Poitiers, ce processus démocratique est une première.

En 2022-2023, première année d'expérimentation, l'Assemblée Citoyenne et Populaire de Poitiers a exploré le sujet « Comment lutter contre les incivilités dans l'espace public ? ».

POUR CONCLURE

L'expérience de Poitiers est intéressante, mais elle n'a juste rien à voir avec la proposition qu'on fait. Parce que ce n'est pas du tout la même chose de faire une assemblée supplémentaire qui, à notre sens, est quand même cantonnée à rester à la marge du pouvoir et ne va pas changer le cœur du réacteur que sont nos assemblées politiques représentatives.

Alors on ne dit pas que c'est la solution miracle. On est comme vous, d'accord pour dire que ça va amener autant de questions que de réponses. En revanche, on est convaincu que ces questions, sont intéressantes. Qu'est ce qui va permettre d'atténuer le phénomène que vous évoquez ?

Certes, ça ne va pas faire disparaître les inégalités du jour au lendemain de la même manière que l'égalité politique ne suffira pas à faire disparaître les effets des inégalités économiques et sociales. Nous, on est convaincu qu'elle peut malgré tout y contribuer.

Ça ne va pas faire disparaître les inégalités sur la capacité à prendre la parole, à convaincre d'autres personnes, même si on attend de voir et, si ça se trouve, en fait, le jeune ouvrier racisé sera peut-être plus convaincant que le vieux diplômé ! Mais pour ça, il faut le tester. Mais surtout à la fin, dans une assemblée, on vote, et chaque député a une voix. Donc la personne qui n'a pas dit un mot de tout le débat, à la fin, il a sa voix. Il compte pour le vote, si ce vote se joue à quatre voix près. Je peux vous dire que sa voix, va devenir importante.

Et c'est ce qui permet aussi de répondre à votre question : est-ce qu'ils vont parler ? **Si on le traite comme un député, avec la gratification des députés, ça va peut-être en convaincre certains.** Même si nous, on est plutôt sur la logique d'une

obligation en considérant qu'en fait, représenter ses concitoyens, c'est une charge qui doit être également répartie et que c'est aussi un moyen de faire changer le regard qu'on a sur nos élus ! Au lieu de dire tous pourris, ils sont là pour s'en mettre plein les poches etc.... On va répliquer : « *Eh bien vas-y mon gars ! Va faire le job de l'élu et tu vas voir !* »

En fait les tirés au sort seraient considérés au même titre que les autres représentants.

Autre élément, sans doute la plupart du temps les tirés au sort ne vont pas venir, et alors les chaises resteront vides. Déjà on verra que les chaises sont vides, si d'++++ans nos conseils municipaux, on avait autant de chaises vides que le taux d'abstention et qu'à chaque séance du conseil municipal, on pouvait visualiser le vide que représente l'abstention, écouter le silence des inaudibles ce serait un progrès.

Et enfin, quand il va y avoir le débat sur la réforme de l'allocation-chômage, quand il va y avoir le débat sur le droit de vote des étrangers, quand il va y avoir le débat sur telle ou telle mesure qui concerne directement toutes ces personnes que d'habitude on n'entend pas, nous, on fait l'hypothèse que ce jour-là, ils vont peut-être se pointer dans l'hémicycle, ils vont peut-être voter et peut-être que ça va changer le résultat de l'élection au final. Et donc peut-être que ça va transformer le contenu de nos politiques.

Voilà pourquoi on pense que transformer la démocratie représentative, c'est peut-être plus efficace, plus impactant et que c'est un combat qui mériterait d'être davantage mené plutôt que de multiplier les innovations participatives.

L'Université Populaire se veut un outil permanent :

Au service d'une meilleure compréhension des grandes évolutions et phénomènes de société

Au service des habitants du quartier favorisant l'échange et l'écoute dans la convivialité

Au service de l'action des habitants

L'Université Populaire est un lieu de confrontation d'idées afin de construire « du commun » à partir de nos différences en prenant en compte les rapports de pouvoir et de domination.

L'Université Populaire s'inscrit dans l'histoire du territoire pour réaliser ces objectifs L'Université Populaire se donne pour mission :

- ▶ d'accompagner l'émergence de la demande des habitants en recueillant les avis, les besoins, en les organisant et en permettant de construire des réponses à des questions identifiées.
- ▶ de transmettre et renouveler les savoirs issus de l'expérience des habitants, des acteurs du quartier et les croiser avec les savoirs universitaires.
- ▶ de renforcer la liberté d'expression et de développer l'esprit critique en favorisant la confrontation des idées, en créant des espaces de débat et de conflit dans le respect de chacun.
- ▶ de favoriser la créativité.
- ▶ de travailler les questions dans la durée.

L'Université Populaire n'est pas une École comme les autres. Elle ne propose pas uniquement des cours, des conférences savantes mais s'appuie sur l'expression des citoyens. Les contenus et les méthodes sont conçus par les habitants.